

Sujets d'étude au choix - 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire

En quoi cette journée révolutionnaire marque-t-elle un tournant pendant la Révolution ?

Exercice 1. Des causes profondes qui attisent la violence du peuple de Paris (chronologie p. 28)

a. La rupture entre le roi le peuple

1. Dites ce qui est survenu dans la nuit du 20 au 21 juin 1791 et dites pourquoi le roi a pris cette décision (chronologie p. 28 et document 2 p. 28).
2. Dites en quoi le **contexte géopolitique** de l'époque accentue la portée de cet événement (document 4 p. 29)
3. Expliquez en quoi cet événement constitue un tournant dans la relation qu'entretient Louis XVI avec son peuple (document 2 p. 28).

b. La rupture entre de nombreux députés de l'Assemblée et le peuple

4. Dites quelles sont les conséquences directes de la fuite du roi. Quelle idée semble s'imposer chez certains Français (Chronologie p. 28 et document 3 p. 29) ?
5. Montrez que la constitution adoptée en septembre 1791 limite considérablement le pouvoir du peuple (document 1 p. 28).

c. Le peuple s'empare peu à peu de la Révolution

6. A l'aide du document 5 p. 29 et du document 1 ci-dessous, définissez ce qu'est un sans-culotte. Vous pouvez répondre en reproduisant et complétant le tableau ci-dessous

Origine sociale	Idées politiques	Formes d'engagement

Bilan. A partir du travail effectué, vous réaliserez une courte présentation orale dans laquelle vous montrerez comment le peuple s'affirme progressivement dans le processus révolutionnaire.

Exercice 2. La fin de la royauté en France (chronologie p. 30)

a. Le peuple prend les armes contre le roi

1. A l'aide du document 2 ci-dessous et de la chronologie p. 28, dites quelle est la situation de la France à l'été 1792.
2. Rappelez ce qu'est la prise des Tuileries du 10 août 1792 (chronologie p. 30) et repérez dans les documents 6 et 7 p. 30 les éléments qui mettent en lumière la violence de l'évènement

b. La République est proclamée

3. Dites quelles sont les conséquences directes de la prise des Tuileries et de l'arrestation du roi et montrez que la nouvelle constitution accorde plus de pouvoir au peuple (chronologie p. 32, document 9 et 10 p. 31).

c. Le roi est jugé et guillotiné

4. Indiquez qui se charge du procès du roi et précisez les reproches qui lui sont faits. Dites quel est l'issue de ce procès (document 8 p. 31 et document 1 p. 19)

Bilan. A partir du travail effectué, vous réaliserez une courte présentation orale dans laquelle vous expliquerez pourquoi la journée du 10 août 1792 constitue un tournant dans le processus révolutionnaire

Exercice 3. Une première expérience républicaine douloureuse (chronologie p. 32)

a. Une République menacée par des ennemis intérieurs et extérieurs

1. Identifiez les différences menaces intérieures qui pèsent sur la jeune République (chronologie p. 32 et documents 13 et 14 p. 32-33)
2. Identifiez les différentes menaces extérieures qui pèsent sur la jeune République (carte 14 p. 33 et chronologie p.32)

b. Le recours à des mesures radicales

3. Listez les différentes mesures adoptées par les révolutionnaires pour tenter de rétablir l'ordre et la sécurité (chronologie p. 32, document 2 p. 19 documents 11 et 12 p. 33)
4. Montrez que les mesures prises remettent en cause les droits du citoyens (document 11 p. 33 et document 2 p. 19)

Bilan. A partir du travail effectué, vous réaliserez une courte présentation orale qui montre quels sont les ennemis de la Révolution depuis 1792 et comment la Révolution se défend contre-eux.

Document 1. Le sans-culotte et la femme du sans-culotte (Anonyme, non datée, BNF)



Document 2. Le duc de Brunswick, Commandant en chef des armées autrichiennes et prussiennes, menace la France révolutionnaire

La ville de Paris et tous ses habitants sans distinction seront tenus de se soumettre sur-le-champ et sans délai au roi, de mettre ce prince en pleine et entière liberté, et de lui assurer, ainsi qu'à toutes les personnes royales, l'inviolabilité et le respect auxquels le droit de la nature et des gens oblige les sujets envers les souverains ; leurs Majestés impériale et royale rendant personnellement responsables de tous les événements, sur leur tête, pour être jugés militairement, sans espoir de pardon, tous les membres de l'Assemblée nationale, du département, du district, de la municipalité et de la garde nationale de Paris, les juges de paix et tous autres qu'il appartiendra, déclarant en outre, leursdites majestés, sur leur foi et parole d'empereur et de roi, que si le château des Tuileries est forcé ou insulté, que s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à leurs Majestés, le roi, la reine et la famille royale, s'il n'est pas pourvu immédiatement à leur sûreté, à leur conservation et à leur liberté, elles en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et à une subversion totale, et les révoltés coupables d'attentats aux supplices qu'ils auront mérités.

Donné au quartier-général de Coblenz, le 25 juillet 1792.